ÉPURE
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE REIMS

# Introdution : du prédicat à l'argument

| | |
|---|---|
| Auteur(s) | Peter Lauwers, Katia Paykin, Mihaela Ilioaia, Machteld Meulleman et Pascale Hadermann |
| Titre du volume | *Quand le syntagme nominal prend ses marques : du prédicat à l'argument* |
| Directeur(s) du volume | Peter Lauwers, Katia Paykin, Mihaela Ilioaia, Machteld Meulleman et Pascale Hadermann |
| ISBN | 978-2-37496-146-0 (broché)<br>978-2-37496-155-2 (PDF) |
| Édition | ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, 2021 |
| Pages | 9-24 |
| Licence | Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence *Creative Commons* attribution, pas d'utilisation commerciale 4.0 international |

Les ÉPURE favorisent l'accès ouvert aux résultats de la recherche (*Open Access*) en proposant à leurs auteurs une politique d'auto-archivage plus favorable que les dispositions de l'article 30 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, en autorisant le dépôt dans HAL-URCA de la version PDF éditeur de la contribution, qu'elle soit publiée dans une revue ou dans un ouvrage collectif, sans embargo.

**Éditions et presses universitaires de Reims**
Bibliothèque Robert de Sorbon, Campus Croix-Rouge
Avenue François-Mauriac, CS 40019, 51726 Reims Cedex
www.univ-reims.fr/epure

# Introduction : du prédicat à l'argument

**Peter Lauwers, Katia Paykin, Mihaela Ilioaia, Machteld Meulleman & Pascale Hadermann**

Ce volume est consacré aux prédicats et aux structures argumentales qui les complètent. Ce faisant, il s'inscrit dans une vision de la phrase, qui, de nos jours, domine la scène linguistique internationale, et qui place le verbe, et par extension le noyau prédicatif, au centre de l'attention et « dégrade », pour ainsi dire, le sujet au rang d'un simple argument (parfois appelé *externe*). Relativement récente – même si la conception verbo-centrale de la phrase compte un certain nombre de précurseurs (voir entre autres Lauwers 2003) –, cette vision est venue compléter, voire concurrencer une tradition séculaire, héritée d'Aristote et formalisée depuis par le structuralisme américain et la grammaire chomskyenne, qui reconnaissait dans toute proposition deux constituants principaux, le sujet (SN) et le prédicat (SV). Une tradition séculaire, certes, mais qui présente une variation considérable, notamment pour ce qui est de la structure interne du prédicat. Rappelons à cet égard le célèbre « verbe substantif » des grammaires logico-philosophiques du XVIII^e^ siècle, marque de l'affirmation, trait d'union entre le sujet et l'« attribut », que les analyses scolaires demandaient d'expliciter par le biais d'une décomposition en *être* + participe (*je dors = je suis dormant*), encore jusqu'à l'aube du XX^e^ siècle (Chervel 1977).

La vision verbo-centrale, qui analyse le verbe comme le noyau de la phrase autour duquel gravite un nombre variable d'arguments (qui peuvent se réduire à zéro, comme dans le cas des verbes dits « avalents », p.ex. *il pleut*), est étroitement liée au nom de Lucien Tesnière. Selon ce

slavisant français (Tesnière 1959, ch. 48), une proposition exprime un « petit drame » qui met en scène un procès (nœud verbal) dans lequel sont impliqués un certain nombre d'actants ou arguments, c'est-à-dire des entités dotées d'un certain rôle sémantique. Cette analyse se retrouve également, dans une perspective de logique formelle, chez des auteurs comme Frege et Russell (cf. entre autres, Frege 1892, Linsky 1952, Russell 1956), où le prédicat (en l'occurrence verbal) se définit comme un élément de signification « insaturé », « incomplet » ou, selon la formule de Bertrand Russell, comme une « fonction propositionnelle ». Notons que l'analyse valencielle a également acquis ses titres de noblesse dans l'analyse de l'oral spontané, où elle fonde la distinction entre macro-syntaxe et micro-syntaxe.

Les arguments sont réalisés linguistiquement par des syntagmes nominaux, qui, eux, ne présentent aucune incomplétude et qui entrent dans un réseau de relations syntactico-sémantiques avec le prédicat verbal. « Régis » par le verbe (Berrendonner & Deulofeu 2020), ils endossent à l'occasion un ensemble de marques morpho-syntaxiques, notamment casuelles, qui dans les langues sans cas nominaux se fondent le plus souvent sur des rapports de reformulation pronominale (p.ex. *à* N ~ *lui*). Or, la fonction des syntagmes nominaux ne s'arrête pas là : ils peuvent également remplir des fonctions prédicatives, comme celles d'attribut du sujet (*Marleen est une femme intelligente*) ou de l'objet (*On la considère comme une grande spécialiste du datif*).

Si dans le domaine des prédicats et des arguments la frontière entre sémantique et morpho-syntaxe n'est pas toujours très claire et que le problème du *mapping* entre sémantique et syntaxe reste un sujet fort débattu, ce volume s'attache à décrire les réalisations morpho-syntaxiques des prédicats et des relations argumentales. Par ailleurs, ce point de vue se marie très bien avec la tradition descriptive des analyses valencielles et lexico-grammaticales (et des dictionnaires de constructions verbales qui en sont issus, comme le *Dicovalence*, le *Dutch-French-English Contrastive Verb Valency Dictionary* et, bien sûr, le *Lexique-Grammaire*). Plus récemment, les Grammaires de Construction ont même érigé la notion de construction argumentale au rang d'unité fondatrice de la grammaire, se superposant aux lemmes verbaux. L'on sait que ce vaste domaine de recherche continue à poser des défis à la description et à la modélisation grammaticales, dont certains sont restés à la pointe de la recherche actuelle, et qui, dès lors, se reflètent dans les contributions à ce volume.

Ainsi, les réalisations non prototypiques des fonctions syntaxiques et des rôles sémantiques (y compris les *mismatches*, qui pourraient aussi inclure l'emploi prédicatif du SN) constituent un problème ardu et un défi à toute tentative de formalisation, celle-ci étant rétive aux catégories non discrètes. Face à l'éclatement distributionnel qui en résulte, certains linguistes n'ont-ils pas été amenés à sacrifier des notions aussi importantes que celle de fonction syntaxique ? Avec Gross (1969) et, plus récemment, Croft (2001), on se retrouverait, *in fine*, avec autant de fonctions qu'il y a de verbes (ou de constructions du verbe). Ce problème de la *gradience* (Aarts 2007) se voit encore aggravé par des processus diachroniques qui convergent dans ce qu'on a appelé la grammaticalisation (cf. Vangaever & Carlier, ici même), qui aboutissent à la superposition de multiples rapports syntaxiques au sein d'un même lemme verbal, ou encore à des statuts morpho-syntaxiques variés pour le même type de forme (cf. Primerano, ici même, sur la cliticité). Certains de ces problèmes, comme les sujets non canoniques (p.ex. au datif, cf. Vangaever & Ilioaia, ici même), ont pris une telle envergure qu'ils sont en passe de devenir des domaines de recherche à part entière.

Un autre sujet épineux concerne la possession inaliénable. Contrairement aux idées reçues selon lesquelles le concept d'inaliénabilité est déterminé par les différences culturelles ou pragmatiques entre les langues (cf. entre autres, Bally 1926, Chappell & McGregor 1996, Heine 1997), Marleen Van Peteghem s'est efforcée de démontrer à plusieurs reprises que l'extension d'inaliénabilité dépend des constructions où le possesseur externe peut apparaître et des rôles sémantiques associés à ses positions (cf. entre autres, Van Peteghem 2000 par rapport au français, au roumain et au russe, Paykin & Van Peteghem 2003 par rapport au russe). La problématique de l'inaliénabilité revient dès lors à plusieurs reprises tout au long de ce volume, en premier lieu dans les nombreuses contributions consacrées au datif (voir section *infra*), mais même au-delà. Ainsi, Paykin & Van de Velde l'abordent du point de vue de son rapport avec le verbe *avoir* dans des contextes existentiels et Meulleman & Paykin en parlent dans le cadre de la construction en *être à* (p.ex. *les temps n'étaient plus aux tendres*). Que les contours de la possession inaliénable n'aient pas encore été stabilisés une fois pour toutes ressort aussi de l'article de Tayalati & Mostrov, qui explorent cette notion dans le domaine du SN (*une linguiste au flair subtil*).

Enfin, on ne saurait oublier ici les multiples autres sujets brûlants et casse-tête auxquels le présent volume fait écho, tels que les conditions de légitimation de l'ellipse (syntaxique et / ou sémantique), le phénomène de la labilité verbale, l'impact de la hiérarchie d'animéité sur la distribution des rôles et les conséquences de la grammaticalisation pour la structure argumentale du verbe.

Tout au long de cet ouvrage, la perspective comparative (notamment micro-typologique, et diachronique) révèle son intérêt heuristique et son importance théorique. En effet, la portée variable des catégories d'une langue à l'autre (et d'un état de langue à un autre) nous permet de mieux comprendre l'essence de certaines catégories linguistiques, leur noyau dur et leurs extensions, ainsi que les paramètres qui en articulent et expliquent la variation, sans pour autant nier les bons vieux préceptes de la linguistique structuraliste immanentiste. Pensons à l'étendue du datif – et notamment au datif étendu, entre autres de la possession inaliénable – et du passif pronominal, deux catégories qui se voient réunies par ailleurs dans la contribution de Lamiroy. Pensons également à la portée du marquage différentiel, à la productivité de la labilité, de la construction résultative et des reformulations diathétiques plus spécifiques (en *se voir*, etc.). Si le français se trouve au centre de ce volume, il se voit donc mis en perspective avec d'autres langues, romanes (l'espagnol, le roumain, l'italien), germaniques (le néerlandais, l'anglais) et slaves (le russe), pour ne pas oublier les langues classiques (le latin, le grec). En retour, cette mise en perspective donne un éclairage plus global des caractéristiques descriptives du français, dans la mesure où elle positionne le français sur l'échiquier (micro-)typologique pour chacun des phénomènes étudiés ici.

Ce volume s'annonce comme un diptyque. Dans la première partie est abordée l'architecture formelle du prédicat, d'abord par son versant verbal (auxiliaires, verbes supports, copules), puis par son versant non verbal, nominal notamment (attribut). Puis, le second volet nous amène au marquage morpho-syntaxique des arguments, avec une attention toute particulière pour le datif, dont les multiples fonctions (dont la possession inaliénable) constituent un véritable leitmotiv tout au long de ce volume.

## Le prédicat

Le premier axe thématique de ce volume concerne le prédicat, et notamment les deux composantes du complexe prédicatif nominal. Ainsi, une première série de contributions discute de problèmes liés à l'architecture morpho-syntaxique de la partie nominale (ou adjectivale), donc l'attribut, alors que la deuxième série a pour objet la partie proprement verbale, l'élément ancillaire (auxiliaire à proprement parler, copule ou verbe support), dont le rôle consiste à pourvoir le prédicat non verbal de marques TAM (temps/aspect/modalité), qui permettent son intégration dans une phrase verbale. Enfin, la dernière contribution se penche sur les prédicats verbaux dits « labiles », qui entrent dans l'alternance causative / anticausative.

### Le prédicat attributif

Les quatre premières contributions sont consacrées à la forme morpho-syntaxique des prédicats attributifs, notamment des syntagmes attributifs non prototypiques. En effet, si l'adjectif passe pour l'attribut prototypique (Riegel 1985), il n'est pas la seule catégorie apte à fonctionner comme attribut, position très accueillante, on le sait (Lauwers & Melis 2013), qui, contrairement à la position COD, par exemple, franchit allègrement les cloisons intercatégorielles, aboutissant à des réalisations variées et « graduelles » de la fonction.

Dans la première contribution de cet axe thématique consacré aux SN, **Eva Lavric** nous rappelle un paradoxe déjà relevé par Marleen Van Peteghem (1991) : comment réconcilier l'idée d'une expression référentielle (telle que le SN plein, défini ou indéfini) à l'idée d'une position prédicative, donc non référentielle ? Lavric finit par défendre la thèse selon laquelle ces SN ne cessent pas d'être référentiels, ce qui implique une réévaluation de la typologie des phrases copulatives. Les SN sont également à l'honneur dans la contribution de **Ludo Melis**, qui s'interroge sur le statut attributif des compléments du verbe *représenter*, verbe traditionnellement rangé dans la série des verbes équationnels (comme *constituer*, *former*, etc.). L'application systématique d'un ensemble de critères aboutit à un éventail de types de compléments qui se positionnent sur une échelle qui illustre une fois de plus le continuum qui s'étend des objets aux attributs. La prototypicité de la catégorie adjectivale en

position d'attribut vaut aussi pour le domaine des attributs dits *résultatifs*, ce qui n'est pas sans poser problème aux langues à cadrage verbal (EN *verb-framed*), telles que le français et les autres langues romanes, réputées plus rétives aux résultats de nature adjectivale. En effet, elles se voient souvent obligées à se rabattre sur des constructions prépositionnelles, comme dans le domaine du changement chromatique (*peindre la porte en vert)*, par exemple, où le résultat fait donc l'objet d'un marquage supplémentaire. Dans leur contribution, **Peter Lauwers, Renata Enghels, Miriam Taverniers & Justine Métairy** proposent de prendre la problématique par l'autre bout en examinant les raisons pour lesquelles une langue à cadrage satellitaire (EN *satellite-framed*) telle que le néerlandais aurait besoin de structures prépositionnelles, alors que, d'après une logique proprement typologique, un simple adjectif peut faire l'affaire. Ce faisant, ils soulignent, à l'instar de Melis, l'importance d'une approche très fine des constructions – parfois multiples – dans lesquelles les verbes peuvent apparaître, que le cadre théorique soit valenciel ou constructionnel. Sous des apparences parfois unitaires peuvent se cacher, en effet, des relations syntaxiques très diverses. C'est aussi ce qui ressort de l'étude de **Machteld Meulleman & Katia Paykin** à propos de l'emploi de la copule *être* suivie de la préposition *à*. Elles montrent que la structure [*le temps* $V_{\hat{e}tre}$ *à X*] cache en réalité trois constructions, que l'on aurait tort de prendre pour des constructions attributives et qui peuvent se télescoper en français, contrairement à beaucoup d'autres langues. En plus des combinaisons de type *temps* 'temps météorologique' + nom météorologique, construction à portée lexicale limitée marquant une visée prospective, on constate que la même structure de surface s'ouvre à des termes plus variés (noms et infinitifs) lorsque le nom *temps* prend un sens non météorologique, avec des effets de sens de type modal à la clé. Qui plus est, la même structure homonymique cache encore une troisième construction dans laquelle *à* + SN correspond à un datif possessif marquant l'appartenance (*les temps n'étaient plus aux tendres*).

## Des verbes au service d'un prédicat complexe

Tant la plasticité catégorielle que la superposition de constructions ou schémas valenciels, replacées dans le cadre des processus de grammaticalisation, sont aussi au cœur de la contribution de **Jasper Vangaever & Anne Carlier**, qui inaugure la section consacrée aux

verbes « ancillaires ». L'analyse de la perte de productivité de la construction *aller* + participe depuis le latin (notamment en comparaison avec l'italien et l'espagnol, rappelant la valeur heuristique de la comparaison si chère aux travaux de Marleen Van Peteghem) s'explique, selon les auteurs, par sa réanalyse comme structure auxiliaire, voire copulative. Dans cette structure réanalysée, le verbe *aller* se grammaticalise comme (semi-)auxiliaire progressif sélectionnant des verbes exprimant l'accroissement ou le décroissement (inaccusatifs), afin d'exprimer un état sur le mode dynamique, complémentaire à la stativité de la structure *être* + adjectif. De ce fait, *aller* + participe présent rejoindrait le paradigme des copules de changement d'état, ce qui ferait sauter la dernière contrainte catégorielle (cf. Lauwers & Melis 2013) sur la position attributive. La problématique des (quasi-)attributs nous amène aussi à nous poser des questions sur le statut du verbe semi-copule, dont l'inventaire est mal délimité, comme viennent de nous rappeler chacun à leur manière les cas de *aller* + participe et *représenter* (cf. Melis *supra*). Le même problème de délimitation se pose pour cet autre type de prédicats complexes, qui sont eux aussi fondés sur l'alliance entre un verbe ancillaire et une expression qui porte la principale charge prédicative, à savoir les verbes supports. C'est ainsi que **Georges Kleiber & Anne Theissen** se proposent de se pencher sur le fonctionnement des structures du type *rougir de colère* et, plus précisément, sur le statut qu'y occupe le verbe *rougir*. Certaines propriétés formelles et sémantiques peuvent inciter à ne plus y voir qu'un verbe support qui exprimerait l'intensité de l'affect du complément prépositionnel, mais les auteurs montrent que les données favorables à une telle analyse ne sont pas décisives et que, pour expliquer ces emplois, il ne faut pas nécessairement enlever au verbe *rougir* son contenu chromatique. Une autre façon encore d'envisager le prédicat est proposée par **Katia Paykin & Danièle Van de Velde**. À travers l'étude de la possession inaliénable, leur article aborde le fonctionnement du verbe *avoir* dans l'expression de l'existence. Les auteures considèrent que, contrairement à la thèse de Lyons (1967) selon qui ce verbe y est une simple copule dépourvue de signification, le verbe *avoir* peut y garder tout son sens, notamment dans l'expression de la possession *stricto sensu*. Par ailleurs, elles montrent que, malgré sa dénomination, la possession inaliénable ne relève pas vraiment de la relation de possession, et se distingue aussi, au moins en français, des autres relations partie-tout qui s'avèrent être plus proches de la simple possession.

### Les verbes dits « labiles » au centre d'une alternance argumentale

Enfin, la dernière contribution consacrée aux prédicats concerne une classe de verbes fondée sur l'alternance argumentale causative / anticausative (*Pierre casse la branche / La branche casse*) sans marquage sur le verbe : celle des verbes dits « labiles ». L'évolution de la productivité de cette classe est examinée dans la contribution de **Leonid Kulikov**, qui prend les langues indo-européennes comme cadre de référence pour les contraster avec des langues non indo-européennes. Dans ce large panorama typologique, Kulikov distingue deux grandes zones, une zone occidentale (langues slaves, germaniques), marquée par l'émergence et le développement de la labilité, et une zone orientale (langues indo-iraniennes), qui, elle, a connu une tendance au déclin de la catégorie des verbes labiles. Il suggère que l'étendue du phénomène de la labilité va de pair avec d'autres propriétés structurales, comme la portée de la voix moyenne. Dans les langues slaves et romanes, celle-ci empiète sur le terrain des verbes labiles, mais pas dans les langues germaniques, ce qui a contribué au succès de la labilité en anglais, par exemple.

## Le marquage morpho-syntaxique des arguments

Le deuxième axe de ce volume déplace l'angle d'analyse de l'architecture formelle des prédicats vers le marquage morpho-syntaxique des arguments. Les six premières contributions abordent le marquage casuel, notamment le datif et ses relations avec le génitif et l'accusatif. Viennent ensuite d'autres types de marquage du SN, comme le marquage (différentiel) de l'objet et du topique enchâssé. Les trois contributions suivantes prennent la problématique par l'envers, pour ainsi dire, en creusant les conditions de non-réalisation de certains arguments, à la fois sous l'angle de l'ellipse et de la perte de rection due aux processus de grammaticalisation et de pragmaticalisation. Enfin, certaines relations casuelles, notamment certains emplois du génitif, se situent au sein du SN. Celles-ci font l'objet des deux dernières contributions à ce volume.

## Le marquage casuel : autour du datif

La contribution de **Gabriela Pană Dindelegan** ouvre le chapitre sur le datif. Elle propose une synthèse des caractéristiques du datif roumain, s'appuyant sur deux études de Marleen Van Peteghem (2007, 2016). Parmi les spécificités du datif roumain, l'auteure relève la co-occurrence de formes syncrétiques datives et génitives dans le syntagme nominal, la lexicalisation de certaines prépositions assignant le datif (p.ex. *grație* 'grâce à'), l'apparition du datif dans des schémas syntaxiques spécifiquement roumains (le datif expérienciel avec des verbes psychologiques ou avec des verbes de sensation physique, cf. Vangaever & Ilioaia ici même ; l'absence du datif dans les constructions ditransitives), la synonymie syntaxique de deux structures exprimant la possession inaliénable, l'une avec un clitique datif, l'autre avec un clitique accusatif, et l'apparition du datif dans des positions adverbiales non argumentales, comme les datifs locatif et possessif. La contribution de **Jasper Vangaever & Mihaela Ilioaia** s'attaque à un des emplois du datif qui est spécifique au roumain, le datif expérienciel, et plus particulièrement, à son rôle dans les constructions du type *mihi est*. Les auteurs nous ramènent au latin pour nous faire découvrir l'évolution de la compétition entre les constructions *mihi est* [DAT + *être* + $N_{état}$] et *habeo* [NOM + *avoir* + $N_{état}$] dans leurs interprétations possessive et expérientielle. La construction *habeo* s'utilise avec un possesseur ou un expérienceur sujet canonique, encodé au nominatif, et un objet à l'accusatif. Pour ce qui est de la construction *mihi est*, celle-ci est représentative du marquage non canonique de l'expérienceur, marqué par le datif cette fois-ci, tandis que le nominatif, traditionnellement analysé comme sujet, encode le prédicat (cf. Ilioaia & Van Peteghem à paraître). Les auteurs montrent que, dans le passage du latin aux langues romanes, *habeo* s'est généralisé dans la plupart des variétés romanes, suppléant *mihi est* dans les contextes possessifs et expérientiels, ce qui marque une évolution vers une réalisation plus canonique des arguments. Seul le roumain fait exception et est le théâtre d'une compétition (vérifiée en diachronie) entre *habeo* et *mihi est* qui tend vers une différenciation fonctionnelle. Parallèlement à cette évolution du datif qui caractérise les langues romanes, on note un déclin encore plus net du datif en grec. Tout comme Vangaever & Ilioaia, **Gunnar De Boel** part à la découverte de l'amorce de cette évolution, qui débouchera plus tard sur le remplacement du datif pronominal par le génitif. Il constate, d'Homère

à la *koinè* impériale, un recul du datif au profit du génitif, tant avec des verbes de privation qu'en emploi possessif. Ce processus accompagne la disparition des adjectifs possessifs (au profit de pronoms personnels clitiques au génitif). Dopés par la célèbre loi de Wackernagel, ces derniers peuvent se positionner juste derrière la première position tonique de la phrase et élargir leur portée, tout en restant, syntaxiquement parlant, des compléments adnominaux, mais cette fois-ci extraposés. Cette loi de nature purement phonologique, aidée en cela par la hiérarchie d'animéité, aurait donc préparé la réanalyse sémantique de ces génitifs en datifs, et donc leur montée en puissance.

Le datif est également au cœur de la contribution d'**Injoo Choi-Jonin & Véronique Lagae**, mais cette fois-ci sous l'angle de sa réalisation au cas nominatif comme sujet de constructions pronominales [*se laisser / se voir* + Vinf]. Ces constructions passent pour des reformulations diathétiques passives, qui aboutissent à la promotion du datif argumental en position de sujet. Les deux auteures réexaminent la question sur la base d'une étude de corpus et mettent en évidence les spécificités de chacun des auxiliaires en passant au peigne fin les différents types de datifs qui sont concernés et le degré d'agentivité du sujet. Il en résulte que ces constructions confirment l'analyse de Marleen Van Peteghem (2006), qui considère le datif comme un cas structural en français, c'est-à-dire comme un marquage purement configurationnel lié à la hiérarchie des rôles thématiques. En outre, elles montrent que seul [*se voir* + Vinf] peut légitimement revendiquer le statut de périphrase passive à sujet datif. La même structure avec [*se voir* + Vinf] est également présente dans la contribution de **Béatrice Lamiroy**, qui souligne, pour sa part, le lien entre le datif et le sujet. En effet, le datif (étendu), et notamment sa portée, n'est pas sans avoir des affinités avec une autre catégorie dont on connaît la variabilité typologique, à savoir les structures pronominales passives. Se fondant sur la productivité et l'histoire parallèle des constructions passives pronominales et des datifs étendus au sein des langues romanes (le français étant à chaque fois plus contraint que l'italien et l'espagnol), l'auteure avance l'hypothèse d'une ressemblance syntaxique et sémantique tout à fait naturelle entre ces deux structures qui relèvent pourtant de deux plans différents, à savoir la diathèse verbale et les arguments nominaux. Elle précise que ce qui les lie est leur nature essentiellement « moyenne » : il s'agit de catégories intermédiaires, respectivement entre l'actif et le passif canoniques, et entre le nominatif et l'accusatif,

qui peuvent parfois être réunies dans la même phrase, comme dans *Se me estropeó el coche* 'Ma voiture est tombée en panne'.

Les reformulations à effet passif sont également à l'honneur dans la contribution de **Svetlana Vogeleer** dédiée aux structures impersonnelles à argument interne antéposé en russe, équivalentes de la structure *tough* en anglais et en français. L'article est directement inspiré de la distinction de Lagae & Van Peteghem (2020) entre les constructions *tough* en néerlandais qui ne sont compatibles qu'avec un nombre restreint d'adjectifs *tough* prototypiques (*facile*, *difficile*) et celles qui sont également compatibles avec une série variée d'adjectifs évaluatifs (*agréable*, *amusant*). D'après l'auteure, en russe, l'on trouve les mêmes restrictions sélectionnelles sur les adjectifs figurant au sein des structures impersonnelles à argument interne antéposé à travers l'aspect sémantique, perfectif (ponctuel) ou imperfectif (processif) de l'infinitif y figurant. L'idée principale est que l'infinitif des verbes téliques perfectifs déclenche une lecture modale téléologique en termes de but ou de trajectoire modale menant au but, tandis que l'infinitif des verbes imperfectifs processifs déclenche une lecture évaluative.

## Autres marques de compléments

Avec l'étude proposée par **Eugeen Roegiest**, nous quittons le domaine des cas pour d'autres types de marquages morpho-syntaxiques. L'auteur s'intéresse au marquage différentiel de l'objet en espagnol et en roumain. Il montre que le contexte propositionnel joue un rôle fondamental dans la présence de la marque prépositionnelle *a* en espagnol, à côté des traits inhérents et référentiels du nom. En espagnol, dès que l'usage de la marque devient optionnel, le contexte propositionnel devient essentiel pour expliquer sa présence. Plus particulièrement, tant la structure trivalente qu'une relation particulière entre le sujet Agent et l'objet direct Patient peuvent déclencher son apparition. En revanche, en roumain, qui obéit à une typologie différente de celle de l'espagnol et où le degré de thématicité et de référentialité est encore plus important, le contexte propositionnel ne semble pas intervenir. Le marquage formel de la thématicité occupe aussi le devant de la scène dans la contribution d'**Alexandru Mardale & Edgar Onea**, qui se penchent sur les principaux moyens par lesquels le roumain marque le rôle du E-Topique, ou *Topique enchâssé*, défini comme *aboutness*. Les auteurs montrent que le roumain

conceptualise le Topique enchâssé comme un lieu (abstrait). Ils arrivent à cette conclusion après avoir étudié la variété des moyens prépositionnels susceptibles d'introduire ce rôle sémantique en roumain moderne et en ancien roumain. En roumain moderne, c'est surtout *despre* 'sur' qui est mobilisé, ainsi que, dans un domaine plus limité, *de* 'de', préposition qui est encore absente en ancien roumain. La conceptualisation locative du topique enchâssé s'accorde avec ce qui se passe dans d'autres langues, telles que l'allemand, l'anglais ou le français.

Le domaine adverbial locatif est également à l'honneur dans la contribution d'**Antoine Primerano**. Celui-ci examine en détail l'encodage morpho-syntaxique des formes issues de *ibi* et *inde* en navarro-aragonais des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Dans les dialectes ibéro-romans médiévaux, ces éléments oscillent entre un statut adverbial et pronominal, avec d'importantes différences diatopiques. En se fondant sur une comparaison de leur distribution avec celle des pronoms personnels objets, l'auteur conclut qu'en vieux navarro-aragonais les descendants de *ibi* et *inde* se comportent plutôt comme des pronoms clitiques, mais que l'étiquette de clitique est une affaire de degré, comme il ressort également des différences entre les pronoms clitiques médiévaux et leurs correspondants actuels. C'est cette même *gradience*, avec ses zones de transition, qui est à la base du problème abordé par **Dan Van Raemdonck**. Comme on le sait, les frontières entre le domaine adverbial et la sphère adjectivale (adjectif attribut ou autre) sont poreuses, et, là encore, les découpages morpho-syntaxiques sont assez instables et peuvent varier considérablement d'une langue à l'autre. L'auteur s'intéresse plus particulièrement aux emplois focaux de l'adjectif *seul* où cet adjectif exceptif (qui pourtant s'accorde au terme (pro)nominal auquel il se rattache) semble remplir une fonction plutôt adverbiale. S'appuyant sur un modèle d'inspiration guillaumienne basé sur le concept d'incidence, l'auteur contraste les emplois focaux (et initiaux) de *seul* et *seulement*, afin de fonder leurs spécificités sur l'appartenance à la classe d'origine : adjectif *vs* adverbe.

## La non-réalisation d'arguments

Si un argument est appelé par le sens du verbe, il peut faire défaut sous certaines conditions. Les trois contributions suivantes sondent les conditions d'une telle non-réalisation d'arguments.

Ainsi, **Liliane Haegeman** note la non-suppressibilité du sujet impersonnel *on* en français, langue à sujet obligatoire qui, cependant, autorise l'omission des sujets référentiels comme *il* ou *nous* dans certains contextes syntaxiques et registres. Elle fait remarquer que le sujet *on*, tout comme l'équivalent *men* en néerlandais, se prête à l'anaphore interphrastique sans être à même de constituer l'antécédent de l'anaphore discursive intra-phrastique, ce qui bloquerait l'omission du sujet. Toutefois, *on* et *men* ne se comportent pas de la même façon face à la coordination. Elle propose une explication de ce constat dans le cadre de l'approche cartographique qui ramène le caractère non suppressible de *on* dans la coordination à sa position syntaxique inférieure par rapport aux pronoms personnels. La coordination et son rôle primordial dans la légitimation de l'ellipse sont également au centre de la contribution de **Gabriela Bîlbîie**. Une application classique de ce phénomène se trouve dans ce qu'on appelle en anglais le *gapping*, ellipse caractérisée par l'absence d'au moins la tête verbale en cas de coordination, en contexte non enchâssé. Bîlbîie nous rappelle que le *gapping* apparait aussi en contexte de subordination, notamment dans les constructions comparatives. Elle montre que les contraintes du *gapping* y sont moins strictes que ce qui est généralement observé dans la coordination. Vu que le mécanisme de reconstruction syntaxique, couramment admis dans les grammaires génératives, ne rend pas compte des faits empiriques observés dans les structures comparatives, l'auteure propose une analyse unitaire du *gapping* dans les contextes de coordination et de comparaison en termes de « fragments », en postulant une ellipse sémantique plutôt que syntaxique. Si l'ellipse d'arguments est régie par des contraintes syntaxiques très spécifiques, la non-réalisation d'un argument clitique peut également s'expliquer par d'autres mécanismes. Ainsi, **Dominique Willems** s'intéresse à la non-réalisation du pronom personnel accusatif dans les emplois dits *faibles* (d'après le terme de Blanche-Benveniste) des verbes d'opinion. Ce critère structural pour distinguer entre emploi fort et faible (*i.e.* caractérisé par l'affaiblissement de la rection verbale) a été mis en doute, mais l'auteure montre, corpus à l'appui, que l'on ne saurait réduire l'apparition de pronoms à la variation en termes de registres ou de temps (maintien archaïsant). Il s'agit bel et bien d'une différence d'encodage structural, tant à l'oral qu'à l'écrit, qui étaie l'affaiblissement sémantique et le fonctionnement pragmatique des verbes en emploi faible.

Elle souligne par ailleurs la position particulière de *trouver* dans ce réseau de constructions.

## Rapports casuels au sein du SN

Jusqu'ici les cas ont essentiellement été abordés dans le cadre de relations entre prédicat verbal et arguments. Toutefois, certaines relations casuelles affectent aussi la structure interne du SN, comme le rappellent les deux dernières contributions à ce volume. Celles-ci s'intéressent à deux types de configurations qui impliquent la partitivité, notion transversale que l'on rencontre aussi, par exemple, dans le domaine du datif de la possession inaliénable.

La première contribution, celle de **Fayssal Tayalati & Vassil Mostrov**, a été inspirée par le travail de Marleen Van Peteghem (2000) sur l'inaliénabilité, dont elle présente un prolongement dans le domaine du syntagme nominal. La relation partie / tout s'y inscrit, en effet, dans ce que les auteurs appellent le SN inaliénable (*une linguiste au flair subtil*), construction du type [SN1 + *à* + article défini + N2 + adjectif] qui comporte l'article défini possessif typique des structures inaliénables. Ils aboutissent à une présentation radiale autour d'un noyau de noms humains, complétés d'autres noms concrets dont les référents sont dotés de parties matérielles, contrairement aux noms abstraits, moins fréquents comme N1 dans la construction et dont les parties correspondent à des dimensions. Quant aux N2, les auteurs soulignent que le caractère définitionnel (et donc présupposé) l'emporte sur la nature ontologique de la partie, ce qui ouvre la porte à plus de N2 abstraits (y compris des déverbaux), dont le but est de caractériser le N1.

C'est également la relation partititive qui fonde l'analyse des superlatifs dans la contribution d'**Emilia Hilgert**. L'auteure avance que la supposée lecture comparative des superlatifs relatifs (*Jean a escaladé la montagne la plus haute* [plus haute que celle de Pierre, de Paul]) telle que les travaux anglo-saxons la présentent, n'est en fait que le résultat d'une interprétation contrastive polémique, engendrée par un autre constituant focalisé. Cette lecture n'aboutit nullement à une interprétation indéterminée de l'article défini (impliquant l'inexistence du référent du superlatif), bien au contraire, l'existence du référent est assurée par l'ensemble par rapport auquel s'opère la partition de l'exemplaire caractérisé par le plus haut / bas degré.

## Références bibliographiques


Aarts, Bas, *Syntactic Gradience : the Nature of Grammatical Indeterminacy*, Oxford, Oxford U.P., 2007.

Bally, Charles, « L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes », in *Festschrift Louis Gauchat*, Franz Frankhauser & Jakob Jud (dir.), Arau, Sauerländer, 68-78, 1926.

Berrendonner, Alain & Deulofeu, José, « La rection », in *Encyclopédie grammaticale du français*, 2020 (http://encyclogram.fr).

Chappell, Hilary & McGregor, William, *The Grammar of Inalienability. A Typological Perspective on Body Part Terms and the Part-Whole Relation*, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 1996.

Chervel, André, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977.

Croft, William A., *Radical Construction Grammar: Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford, Oxford U.P., 2001.

Frege, Gottlob, « Über Begriff und Gegenstand », *Vierteljahrschrift für Wissenschaftliche Philosophie* 16, 192-205, 1892.

Gross, Maurice, « Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue française* 1, 63-73, 1969 (doi:10.3406/lfr.1969.5400).

Heine, Bernd, *Possession. Cognitive Sources, Forces, and Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge U.P., 1997.

Ilioaia, Mihaela & Van Peteghem, Marleen, « Dative experiencers with nominal predicates in Romanian: a synchronic and diachronic study », *Folia Linguistica Historica*, à paraître.

Lagae, Véronique & Van Peteghem, Marleen, « Les Adjectifs *tough* et le marquage de l'infinitif en néerlandais », *Langages* 218, 53-74, 2020 (doi:10.3917/lang.218.0053).

Lauwers, Peter, « Peut-on parler d'une conception 'verbo-centrale' dans la grammaire française 'traditionnelle'? », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 113(2), 113-130, 2003 (https://www.jstor.org/stable/40618604?seq=1#metadata_info_tab_contents).

——— & Melis, Ludo, « L'attribut du sujet : à la recherche de l'unité dans la diversité », in *Les Fonctions grammaticales : histoire, théories, pratiques*, Aboubakar Ouattara (dir.), Bruxelles, Peter Lang, 251-262, 2013.

Linsky, Leonard, *Semantics and the Philosophy of Language*, Urbana, Chicago, Illinois U.P., 1952.

Paykin, Katia & Van Peteghem, Marleen, « External *vs* Internal Possessor Structures and Inaliénability in Russian », *Russian Linguistics* 27(3), 329-348, 2003 (hal-01532362).

Riegel, Martin, *L'Adjectif attribut*, Paris, PUF, 1985 (ark:/12148/bpt6k33595288).

Russell, Bertrand, *Logic and Knowledge, Essays 1901–1950*, London, Allen & Unwin, 1956.

Tesnière, Lucien, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.

Van Peteghem, Marleen, *Les Phrases copulatives dans les langues romanes*, Wilhelmsfeld, Egert, 1991.

———, « Datif possessif et inaliénabilité en français, en roumain et en russe », in *The Expression of Possession in Romance and Germanic Languages*, Liliane Tasmowski (dir.), Cluj-Napoca, Clusium, 149-162, 2000.

———, « Le Datif en français : un cas structural », *Journal of French Language Studies* 16, 93-110, 2006.

———, « Sur un cas particulier de la possession inaliénable en roumain : la construction *mă doare capul* », in *Studii de lingvistică şi filologie romanică : hommages offerts à Sanda Reinheimer Rîpeanu*, Alexandra Cuniţă *et al.* (dir.), Bucureşti, Editura Universităţii din Bucureşti, 572-582, 2007.

———, "Verbs of pain and accusative subjects in Romanian", in *Atypical predicate-argument relations*, Thierry Ruchot & Pascale Van Praet (dir.), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 3-26, 2016.